

BILAN DE LA CRUE DU GAPEAU FÉVRIER 2014

Nous venons de vivre la énième crue du Gapeau et malgré les récentes crues de 1999, 2008 et 2011 ou les plus anciennes décrites dans le rapport du Maire CLOTIS(joint), hier soir au forum le maire actuel M.POLITI tentait de maîtriser une situation qui ne peut l'être.

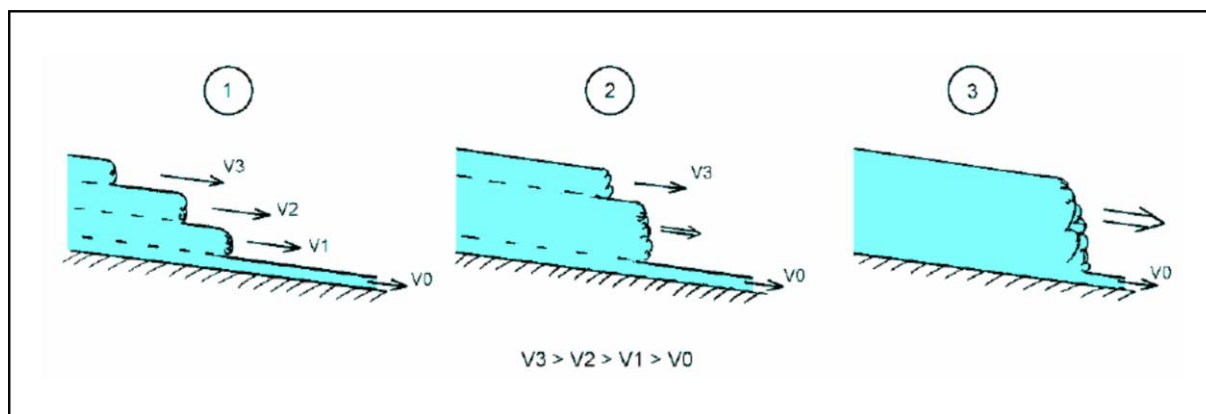
De nombreuses questions venant de la salle furent éludées je me permets de revenir sur certaines.

1/ Sur la vague « scélérate » :

Nous pouvons l'expliquer, des systèmes se mettent en action le modèle d'écoulement par :

- « **Raidissement des fronts de crue** » partant du principe la vitesse d'écoulement est proportionnelle à la hauteur d'eau, un écoulement plus haut rattrapera nécessairement un écoulement inférieur.

Un écoulement qui augmenterait de hauteur 30 cm aurait une vitesse de V_1 de 6,2Km/h. Une augmentation de 1 m aurait une vitesse V_2 de 11 km/h etc ... ainsi 2 rattrapera 1 ...



Suivant ce principe un front de crue se constitue ayant la vitesse de la vague la plus haute donc la plus rapide

1. Le changement d'orientation du courant :

En effet le lit majeur étant envahi rien n'oblige le Gapeau à suivre son cours habituel le front de crue peut ainsi au grès des aménagements poursuivre un axe totalement inhabituel envahissant des lieux jusque la préservés.

2/ Sur les bassins de rétention :

Ces aménagements ont connu une embellie sans justification dans la décennie précédente. Même s'ils pourraient écrêter une crue décennale du GAPEAU, les bassins de rétention auront beaucoup de mal à agir sur une quarantennale encore moins sur une cinquantennale ou plus.

Pire la population se croyant protégée par le bassin ne répond même plus aux alertes qui de fait, ne la concerne plus, jusqu'à ce qu'une crue cinquantennale arrive.

Dans le Var les autorités après avis techniques ont depuis le drame de la Dracénie totalement abandonné ces projets coûteux et inefficaces voire dangereux.

Quelles solutions ?

D'abord apprendre l'humilité face à la Nature. Car cette dernière prévient rarement et peut frapper plusieurs fois . La chronicité nous apprend que certaines années le GAPEAU a frappé jusqu'à 5 fois dans le même hiver.(9 juin 1767).

Face à de telles forces il est illusoire de croire que des solutions techniques résoudront nos problèmes dans la décennie qui vient.

Il nous faudra augmenter les systèmes de veille et d'alerte crue et météo.

Lors de la dernière crue 1/3 des eaux venant du GAPEAU étaient d'origine inconnue par Vigicrue

Organiser pour que toutes les parties de la ville touchées soient en état de réagir face au fléau. En sachant où aller et par quel chemin s'échapper. Trop de personnes se sont trouvées piégées sans avoir été alertées, les hélicoptères en témoignent.

Des solutions comme le vasistas pour accéder au toit et alerte crue généralisée sont des exemples.

1. Les solutions à moyen terme :

Les ZEC ou Zones d'Extension de Crue, vaste zone que l'on peut inonder afin de faire tampon à la crue. Il faudra étudier des ZEC sur tout le bassin versant du Gapeau mais ceci nécessite une concertation avec toutes les communes en gelant certaines zones.

L'accord avec le monde agricole trop peu indemnisé reste une des clés.

Mais la solidarité amont aval s'amenuise au fur et à mesure que la crue s'éloigne dans le temps...

2. Les solutions à long terme

Surtout ne pas oublier !

Avoir la culture de la crue et la transmettre.

Nous le lisons dans le rapport CLOTIS de 1956, la plupart des constats, des questions, et des solutions édictés ont été évoqués hier au forum.

Et pourtant nous pouvons remarquer que ces solutions n'ont pas apporté grand chose à la crue de janvier 2014.

Une solution du rapport CLOTIS peut pourtant retenir notre attention c'est le barrage écrêteur de crue de 30 millions de m³ sur le REAL COLLOBRIER qui pourrait nous enlever les soucis de ce bassin versant.

Mais dans un département qui a vécu MALPASSET et ses 423 victimes pouvons nous relancer le spectre de l'édification d'un nouveau barrage qui ne réglera que les crues apportées par cet affluent ?

Franck CHAUVET

Vice-président de la CLE Gapeau

Président ASILAC Jean NATTE